

COMMISSIONS DES DISPOSITIFS INDIVIDUELS

CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE - CFP

Votre formation débute entre	Date limite de dépôt du dossier (cachet de la poste faisant foi)	La décision vous sera communiquée le
1er avril au 30 juin 2024	10 février 2024	29 mars 2024
1er juillet au 30 septembre 2024	11 mai 2024	28 juin 2024
1er octobre au 30 novembre 2024	10 août 2024	27 septembre 2024
1er décembre 2024 au 31 mars 2025	12 octobre 2024	2 décembre 2024

ETUDES PROMOTIONNELLES - EP

Début formation	Date limite de dépôt du dossier (cachet de la poste faisant foi)	La décision vous sera communiquée le
Rentrée scolaire 2ème semestre 2024	11 mai 2024	28 juin 2024
Rentrée scolaire 1er semestre 2025	12 octobre 2024	2 décembre 2024

BILAN DE COMPETENCES (BC) - VAE

Les dossiers de Bilan de Compétences et VAE peuvent être envoyés au fil de l'eau tout au long de l'année.

Ils doivent être adressés par courrier en RAR au moins 6 semaines avant le début du Bilan ou de l'accompagnement VAE.

Contact : Malika OULD YAOU - Conseillère en Dispositifs Individuels - 05 57 35 01 70 - m.ould-yaou@anfh.fr

REUNIONS D'INFORMATIONS

L'ANFH propose 3 réunions d'informations collectives dans ses locaux qui seront un temps d'échanges. Elles ont pour objectifs de vous accompagner à entreprendre toutes les démarches liées au Congé de Formation Professionnelle et de répondre à vos questions.

Elles concernent tous les agents titulaires ou contractuels, qu'ils aient déjà ou non le dossier de financement.

Ces réunions sont facultatives et se dérouleront sur votre temps personnel. Les frais de déplacement pourront être pris en charge **sous conditions**.

L'inscription à ces réunions est **OBLIGATOIRE** (places limitées) par email à l'adresse ci-dessous :

m.ould-yaou@anfh.fr

**Nos locaux : 232 avenue du Haut Lévêque
33615 Pessac**

Vendredi 29 mars à 9h30

Vendredi 21 juin à 9h30

Vendredi 11 octobre à 9h30

Au CH de la Cote Basque de Bayonne

Vendredi 5 avril à 9 h30